



281, rue Lanark
Ottawa ON K1Z 6R8
613 761-9300 (téléphone)
613-761-9301 (télécopieur)

SERVICE CONSULTATIF EN CÉCITÉ ET BASSE VISION

AUTORISATION À L'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS - formulaire pour agences multiples -

Je, soussigné/e, parent ou tuteur, _____ (lettres moulées s.v.p.),
autorise l'échange de renseignements entre le Consortium Centre Jules-Léger et les agences
suivantes :

| |
|---------------------------|
| CONSEIL SCOLAIRE : |
| |
| |

| |
|---|
| AGENCES MÉDICALES : (<i>svp, précisez</i>) |
| |
| |

| |
|-------------------------|
| NOM DE L'ÉCOLE : |
| |
| |

| |
|--|
| AUTRES AGENCES : (<i>svp, précisez</i>) |
| |
| |

Avec la signature de ce formulaire, le parent permet aux agences susmentionnées de :

- fournir des documents et divulguer des renseignements relatifs à l'enfant aux services consultatifs du Consortium Centre Jules-Léger.

Avec la signature de ce formulaire, le parent permet aux services consultatifs du CCJL de :

- cueillir et conserver, de façon directe et indirecte, tous les renseignements et documents pertinents relatifs à l'enfant de la ou des agences susmentionnées;
- discuter des renseignements avec les consultants des autres services consultatifs du CCJL, au besoin;
- fournir des documents et divulguer des renseignements relatifs à l'enfant aux agences susmentionnées;
- rencontrer, observer et filmer l'élève afin de fournir à l'école des recommandations.

Renseignements concernant l'élève

| | | | | | |
|---------------|--|-----------------------|--|--------------------------|---------------------|
| Prénom | | Nom de famille | | Date de naissance | |
| | | | | | jour / mois / année |

L'élève fréquente l'école en mode virtuel

L'élève fréquente l'école en mode présentiel

| | | |
|-------------------------|--------------------------|-------------|
| | | |
| Signature | Lien avec l'élève | Date |
| | | |
| Adresse complète | courriel: | |

Ce consentement est valide pour l'année scolaire 2020-2021.

Ce consentement entrera en vigueur à la signature du formulaire et demeurera en vigueur pour l'année scolaire. Les renseignements sont recueillis conformément en vertu des alinéas 42 (1), b) et c) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* de l'Ontario et à la *Loi sur l'éducation*, L.R.O., ch E-2, tel que modifiée en 1992, ch. 17, sous alinéas 1-3 (Juillet 1992) et le *Dossier scolaire* de l'Ontario.